



INTERNATIONAL BUDGET PARTNERSHIP
Open Budgets. Transform Lives.

Bulletin électronique

JUILLET-AOÛT 2004 No.22

Dans ce numéro:

- Loi sur la transparence et l'information au Mexique
- Conversation avec le CDES Équateur sur l'approche des droits de l'homme dans l'analyse budgétaire
- Conférence régionale sur les budgets appliqués, Burkina Faso
- La CSBI finance cinq projets budgétaires en 2004
- Suivi des dépenses pour la réduction de la pauvreté pour 2002 et 2003, CSPR Zambie
- "Uganda Debt Network" évalue le budget 2003/2004 de l'Ouganda et son lien avec la pauvreté
- Rapport sur la décentralisation des ressources au Mexique, CIDE, Mexico
- Des groupes budgétaires indiens critiquent le budget 2004/2005 de l'Inde
- Nouveauté dans la bibliothèque de l'IBP
- Annonces

Loi sur la transparence et l'information au Mexique

Le premier juillet dernier, le Centre Woodrow Wilson a accueilli la présentation de «Une année de Loi sur la transparence» par Maria Marvan Laborde, présidente du conseil pour l'Institut Fédéral pour l'Accès à l'Information (IFAI). En 2002, le congrès mexicain a voté en faveur de la loi fédérale sur la transparence et l'accès à l'information gouvernementale, qui offre au public l'accès à l'information émanant des trois pouvoirs du gouvernement, des corps autonomes constitutionnels, des tribunaux administratifs fédéraux, et d'autres corps fédéraux. L'IFAI a été créé pour traiter les demandes d'information sous cette nouvelle loi.

La loi oblige tous les services du gouvernement à observer le «principe de publicité» et offre au public le droit de solliciter la publicité d'une information qui n'est pas encore publique, par le biais d'un processus déterminé. Elle fournit également une liste « d'obligations de transparence » que le gouvernement doit respecter, telles que la publication régulière et de manière accessible de l'information concernant les budgets, les opérations, le personnel, les contrats et les concessions signés par le gouvernement, etc.

Selon *l'Indice latino-américain de transparence budgétaire 2003*, le Mexique se trouve parmi les pays leaders de la région quant à la disponibilité et la qualité de l'information macroéconomique, mais il reste cependant nécessaire de franchir certaines étapes pour améliorer l'intégrité et la qualité de l'information *budgétaire* dans le pays. Par exemple,

l'indice recommandait que l'information budgétaire soit détaillée dans toutes ses catégories afin que le budget et ses fins puissent être analysés. Il soulignait également l'importance de mettre à disposition du public les éléments suivants:

- l'information qui illustre comment les changements proposés dans les politiques publics affectent les revenus et les dépenses
- des documents non-techniques destinés au public en général et qui décriraient le budget et ses buts, ainsi que le processus budgétaire
- une information opportune et détaillée destinée aux institutions hors du pouvoir exécutif qui leur permette de réaliser une analyse fiscale alternative
- des critères pour évaluer les niveaux de revenu et comparer les flux de revenus effectifs et ceux originellement prévus

L'IFAI rapporte que la plupart des demandes d'information qu'il a reçues sous la nouvelle loi provenaient généralement de journalistes, mais sont devenues de plus en plus sophistiquées et incluent désormais des requêtes de chercheurs universitaires, d'avocats et d'entrepreneurs. En outre, 10% des personnes qui font ces demandes d'information à l'IFAI sont des fonctionnaires publics, lesquels considèrent ce processus comme le moyen le plus rapide pour obtenir de l'information sur les autres organisations gouvernementales. Depuis la mise en place de ce système en juin 2003, environ 35,400 sollicitudes d'information ont été satisfaites.

A l'occasion du premier anniversaire de la loi sur l'information, plusieurs ONG au Mexique ont organisé des activités pour évaluer l'utilité de la loi et pour partager les expériences déjà réalisées. Une compilation des expériences impliquant la société civile et la loi, en espagnol, peut être téléchargée à partir de http://www.ifai.org.mx/publicaciones/derecho_acceso.pdf. Le suivi d'un cas d'une allocation irrégulière de ressources dans le budget 2003, qui a conduit à une campagne intense pour la transparence, est tout particulièrement intéressant. Cette campagne, et ses résultats, seront détaillés dans le prochain bulletin.

Pour visiter le système de sollicitudes d'information (SISI), aller sur: www.informacionpublica.gob.mx.

Pour visiter l'Institut Fédéral pour l'Accès à l'Information Publique (IFAI), aller sur: <http://www.ifai.org.mx>.

Pour lire le chapitre sur le Mexique de *l'Indice latino-américain sur la transparence budgétaire*, aller sur: <http://www.internationalbudget.org/themes/BudTrans/ReportMexico.pdf>.

Conversation avec le CDES Equateur sur l'approche des droits de l'homme dans l'analyse budgétaire

Quelle est la mission du CDES?

Le Centre pour les Droits Economiques et Sociaux (CDES), basé à Quito, Equateur, a été fondé en 1997 pour promouvoir le développement humain durable, la participation sociale, et la responsabilisation gouvernementale à travers la recherche, la formation, et les activités de défense des droits. Le travail du CDES en Equateur et en Amérique Latine vise à garantir et implanter les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) en se penchant particulièrement sur les droits indigènes, la dégradation environnementale, le rendement de

comptes corporatif et gouvernemental, l'impact de programmes d'ajustement structurel, la dette extérieure, et les institutions financières internationales – tant au niveau national que régional. Le CDES se documente sur les violations des droits de l'homme dans les secteurs les plus pauvres de l'Équateur et a travaillé sur l'analyse de l'impact des restrictions budgétaires gouvernementales dans des secteurs spécifiques. Lors de la conversation avec Juana Sotomayor, nous avons appris davantage sur l'utilisation de l'analyse budgétaire par le CDES sous l'angle des droits de l'homme.

Quand et comment l'analyse budgétaire a-t-elle prouvé son utilité?

Le CDES a intégré l'analyse budgétaire dans son travail pour examiner les impacts social, économique et culturel du budget sur les personnes dans différentes parties de la société. L'utilisation de l'analyse budgétaire est devenue cruciale lors de la crise de la santé à la fin des années 1990. Dans cette période les réductions gouvernementales du budget national de la santé se sont traduites par une grande réduction du personnel, des installations, de l'équipement et des programmes de santé avec un impact profond sur les secteurs les plus vulnérables de la société. En outre, les réductions gouvernementales sont allées contre le droit constitutionnel qu'est le droit à la santé, qui interdit toute réduction des allocations au budget de la santé. L'analyse du CDES a été essentielle dans le débat sur cette crise de la santé qui a impliqué des agences gouvernementales, des institutions multilatérales et des ONG.

Actuellement le CDES participe à différentes initiatives dans lesquelles l'analyse budgétaire servira comme un instrument utile pour évaluer la pertinence, la qualité et la conformité des dépenses publiques relativement aux politiques publiques ou aux conventions et accords locaux et internationaux. Un de ces projets tente d'explorer l'impact des industries extractives sur les peuples des pays de l'Amazonie, notamment la Bolivie, l'Équateur, la Colombie, le Pérou et le Venezuela. Dans le cadre de cet effort, les organisations impliquées cherchent à identifier les indicateurs économiques et sociaux dans le budget de chaque pays qui peuvent être utilisés pour évaluer si les gouvernements remplissent leur engagement d'utiliser les revenus pétroliers pour améliorer les services de base dans les aires avec des hauts niveaux de pauvreté parmi les communautés indigènes. Le CDES participe également à un projet qui organise le droit à la santé dans les communautés indigènes de zones rurales. Dans ce cadre, le CDES fera notamment un effort pour détailler les allocations à la santé et clarifier leur impact sur les femmes.

Le travail budgétaire a-t-il aidé le CDES à renforcer ses liens avec des groupes de la société civile, des décideurs et des organisations internationales?

Chaque année depuis 2001, le CDES a mené un dialogue national sur le budget fédéral en collaboration avec le Congrès de l'Équateur, l'Institut Latino-américain de la Recherche Sociale (ILDIS) et l'UNICEF. Ces rencontres ont permis aux participants d'acquérir des connaissances sur les implications sociales du budget et les connections entre les droits économiques, sociaux et culturels et la distribution des fonds publics. Les participants réguliers incluent le Jubilé 2000, les groupes d'indigènes et de paysans, et des groupes représentant les femmes et les personnes âgées. La contribution du CDES à ces dialogues a été amplement reconnue puisque le CDES a aidé à identifier des brèches importantes dans l'information budgétaire.

Après quatre ans de dialogues, le CDES (avec l'assistance de « l'International Budget Partnership ») a mené une évaluation pour connaître les visions des participants de ces rencontres et donner au CDES une idée de la direction que ces dialogues devraient suivre. L'évaluation a montré qu'il existe un grand potentiel pour que ces dialogues promeuvent

l'institutionnalisation de la participation citoyenne dans le processus budgétaire et explorent des formes d'accentuer le rôle du pouvoir législatif dans le processus budgétaire. L'UNICEF se montre enthousiaste à l'idée de poursuivre le soutien aux dialogues parce qu'ils représentent une opportunité pour inscrire les considérations sur les dépenses publiques sur l'agenda public et éduquer le public en général sur l'impact des politiques publiques sur la vie quotidienne. Les dialogues ont également alerté les législateurs sur la nécessité d'opportunités de formation et d'apprentissage qui les préparent pour participer de façon plus efficace à l'étape de l'approbation du budget.

La participation du CDES dans *l'Indice latino-américain de transparence budgétaire 2003* a permis à l'organisation de renforcer sa capacité d'analyse budgétaire à travers la collaboration avec des experts en analyse budgétaire dans la région et des consultants indépendants. Cela a permis au CDES de construire progressivement une capacité interne pour poursuivre son effort pour gérer l'utilisation des ressources et protéger le droit à la santé et à l'éducation.

Pour en savoir plus sur le CDES, visiter le site de l'IBP sur:
<http://www.internationalbudget.org/groups/ecuador.htm>.

Conférence régionale sur les budgets appliqués, Burkina Faso

Du 28 au 30 juillet, le Projet Budgétaire de l'Afrique (ABP) de l'Institut pour la Démocratie en Afrique du sud (Idasa) a tenu une conférence régionale sur les budgets appliqués pour l'Afrique francophone. La rencontre a rassemblé un groupe d'organisations de la société civile (OSC) provenant de 20 pays pour explorer le potentiel pour le travail budgétaire appliqué dans la région.

Le premier jour ont été examinés deux études de cas sur la formation et le développement du service d'information budgétaire de l'Idasa et de "Uganda Debt Network" qui ont démontré comment les OSC peuvent influencer le processus budgétaire en Afrique.

Le deuxième jour ont été explorés les systèmes et processus budgétaires en France et dans l'Afrique francophone. Dans la plupart des pays africains francophones, la société civile a seulement récemment été impliquée dans le processus budgétaire. Ses efforts sont freinés par l'accès limité à l'information budgétaire, une relation parfois difficile avec l'exécutif et des opportunités très contraignantes pour l'interaction, même dans la phase législative. En outre, le parlement manque d'instruments d'analyse budgétaire, ce qui affaiblit son rôle dans le processus budgétaire. Les ateliers ont révisé des sujets tels que le travail budgétaire et les opportunités de revendication, l'analyse fiscale, les enfants et le budget sous l'angle des droits, et une révision des industries extractives.

Le troisième jour a été consacré à la présentation d'une étude sur plusieurs pays sur la transparence et la participation dans le processus budgétaire, impliquant huit pays africains: le Botswana, le Burkina Faso, le Ghana, la Namibie, le Nigeria, l'Afrique du sud, l'Ouganda et la Zambie. La journée s'est conclue sur une discussion générale autour des moyens pour faire progresser le travail sur la transparence budgétaire en Afrique francophone et sur les voies pour le service d'information budgétaire et d'autres groupes pour soutenir régionalement et internationalement ce travail.

Pour davantage d'information sur la conférence, contacter Marritt Claassens à marritt@idasact.org.za.

La CSBI finance cinq projets budgétaires en 2004

L'Initiative Budgétaire de la Société Civile (CSBI), un projet de financement créé pour promouvoir le travail budgétaire de la société civile dans les pays aux faibles revenus, a annoncé qu'il financerait cinq projets budgétaires en Bolivie, au Burkina Faso, au Honduras, en Indonésie, et au Malawi en 2004-2005. La CSBI est dirigée par un comité évaluateur de groupes issus de la société civile travaillant sur les budgets et est coordonnée par l'IBP.

Les projets qui recevront le financement sont:

- Bolivie: Il s'agit d'un partenariat entre trois organisations qui travaillent pour l'établissement d'une surveillance des prélèvements gouvernementaux. Le projet initial cherche à expliquer la réduction substantielle des revenus du gouvernement issus du secteur des hydrocarbures (pétrole). Le programme sera sous la responsabilité du CEDLA (Centre pour le Développement du Travail et les Etudes de l'Agriculture), du CESU (Centre d'Etudes Supérieures), et de «Coordinadora de la Mujer».
- Burkina Faso: Le projet, qui représente le premier travail budgétaire au Burkina Faso, cherche à identifier et assurer les opportunités pour une plus grande transparence budgétaire et une plus importante implication de la société civile dans le processus budgétaire. Il sera sous la responsabilité du Centre pour la Gouvernance Démocratique.
- Honduras: Le budget cherche à avoir un impact sur le budget 2005 en évaluant les dépenses récentes du gouvernement liées à la pauvreté dans le contexte de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (PRSP). Le projet sera sous la responsabilité du FOSDEH (Forum Social pour la Dette Extérieure et le Développement au Honduras).
- Indonésie: Le projet se base sur des efforts antérieurs pour élaborer et établir un processus de participation budgétaire dans la municipalité de West Java de Bandung. Il sera sous la responsabilité de l'Institut de Bandung pour les Etudes de la Gouvernance (BIGS).
- Malawi: Le projet a pour but d'établir un processus de gestion des dépenses communautaires pour influencer les budgets dédiés à l'éducation aux niveaux national et sub-national. Il sera sous la responsabilité de la Coalition de la Société Civile pour une Education Basique de Qualité (CSCQBE).

En décembre dernier, le comité évaluateur de la CSBI a distribué la convocation pour présenter des lettres de motivation dans onze pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le comité a reçu presque 200 candidatures, parmi lesquelles il a choisi dix organisations de huit pays pour présenter des propositions complètes afin de recevoir une assistance technique et financière. Les cinq projets qui recevront les fonds ont été sélectionnés parmi ces propositions.

Plus tard dans l'année, le comité prévoit d'annoncer un second tour de candidatures pour recevoir une aide début 2005.

Pour plus d'information, écrire à csbi@cbpp.org.

Suivi des dépenses pour la réduction de la pauvreté pour 2002 et 2003, CSPR Zambie

Une nouvelle analyse des budgets de la Zambie en 2002 et 2003 montre que, alors que se réalisent les objectifs principaux de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (PRSP), ses Programmes de Réduction de la Pauvreté (PRP) ne reçoivent pas l'attention ou le financement nécessaire. L'analyse a été rendue publique en juin par la Société Civile pour la Réduction de la Pauvreté (CSPR), une ONG qui travaille sur le suivi de la participation de la société civile dans la formulation de la PRSP de la Zambie.

Selon cette étude, les limitations dans le système de classification du budget empêchent la construction du lien entre la PRSP et les PRP. Spécifiquement: 1/ il est difficile de dire quels PRP correspondent aux objectifs spécifiques de la PRSP, et 2/ le budget n'est pas assez détaillé pour permettre de mesurer le financement que chaque PRP reçoit. Il n'y a donc pas eu d'effort délibéré pour relier le budget à la PRSP.

Malgré ces limitations, il est possible d'observer certaines inconsistances entre les objectifs de la PRSP et les dépenses budgétaires. En prenant pour base les projections de la PRSP, les dépenses globales en PRP devraient représenter 56.8% du budget. Cependant, en 2002 elles n'atteignaient que 7 puis 10.5% l'année suivante.

Par ailleurs, le financement des PRP semble être fait sur une base résiduelle, ces programmes recevant l'argent seulement après que les autres programmes sont complètement financés. Cela démontre que le problème est avant tout un problème de priorité et non un problème de manque de financement.

Le rapport recommande la réalisation d'actions de politiques publiques pour s'assurer que les PRP reçoivent tout le financement nécessaire. La défense d'une plus grande transparence dans le système de classification budgétaire pour faciliter le suivi des dépenses peut être un des moyens de relever ce défi; le rapport se réfère à des cas pour lesquels il est tout simplement impossible de déterminer le montant du financement que certains PRP reçoivent. Le rapport formule également des recommandations pour éviter des dépenses excessives dans des secteurs qui ne concernent pas la réduction de la pauvreté et réviser des lois de finance publique obsolètes.

Pour lire le rapport, aller sur: <http://www.sarpn.org.za/documents/d0000853/index.php> ou contacter CSPR cspr@zamnet.zm.

"Uganda Debt Network" évalue le budget 2003/2004 de l'Ouganda et son lien avec la pauvreté

Une analyse récente du budget national de l'Ouganda 2003/2004 affirme que l'engagement du gouvernement à réduire la pauvreté est plus rhétorique que financier. Rendu public en mars par "Uganda Debt Network," une coalition de défense et de lobbying d'ONG et d'individus, le rapport évalue la conformité du budget aux objectifs de réduction de la pauvreté contenus dans le plan d'action pour l'éradication de la pauvreté. Malgré l'assurance, dans le discours sur le budget 2003 et dans les antécédents du budget, que la

priorité serait donnée aux secteurs clés de la réduction de la pauvreté, tels que l'agriculture, les routes, l'éducation, et la santé, le rapport établit que le budget 2003/2004 dépense moins dans ces secteurs que dans l'administration publique et la défense.

Au delà des priorités d'allocation, le rapport identifie plusieurs facteurs qui peuvent affecter la lutte contre la pauvreté. Par exemple, l'existence de multiples budgets suppléants (souvent adoptés pour maquiller des dépenses non budgétisées destinées à l'administration publique et à la défense) érode l'influence de plusieurs participants dans le processus budgétaire et conduit à des restrictions budgétaires dans des aires importantes pour le développement et la réduction de la pauvreté. En outre, dans des secteurs tels que la santé, l'argent n'est tout simplement pas dépensé de manière efficace. Autre fait préoccupant, les transferts aux gouvernements locaux ne reflètent pas le fait que les régions les plus pauvres ont de plus grands besoins.

Pour affronter certains de ces problèmes, le rapport préconise au gouvernement - conjointement à différents participants - d'examiner l'efficacité et de revoir les priorités du budget. L'UDN explique que le gouvernement devrait effectuer certaines restrictions dans les secteurs qui ne sont pas vitaux pour la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement des infrastructures.

Pour lire le rapport, aller sur: <http://www.internationalpresupuesto.org/resources/UDN03-04.pdf>.

Rapport sur la décentralisation des ressources au Mexique, CIDE, Mexico

Le Centre de Recherche et d'Enseignement en Économie (CIDE), une institution académique basée à Mexico, a publié un nouveau rapport, *Diagnostic juridique et budgétaire de la branche 33: Une étape dans l'évolution du fédéralisme au Mexique*, de Jorge Ortega.

Implantée en 1998, «Ramo 33» représente un pas significatif vers la décentralisation des ressources vers des niveaux de gouvernement moins élevés au Mexique. Il inclut toutes les contributions fédérales aux entités fédérales et municipales et cherche à étendre la mise à disposition de biens et services publics de base à travers l'implication directe des gouvernements étatiques et municipaux.

Jorge Ortega, auteur du rapport, a examiné le cadre juridique des sept fonds qui constituent «Ramo 33» dans le budget national. Bien que ce programme a engendré une décentralisation des ressources importante, les critères et formules de distribution sont questionnables depuis un point de vue légal. Dans certains cas, le degré de discrétion dans l'allocation des ressources a contribué à un manque de transparence dans la distribution des fonds.

Le rapport appelle à une stratégie nationale qui promeuve des améliorations dans les lois étatiques sur la planification publique, les acquisitions, et les responsabilités budgétaires, et qui offre un cadre institutionnel et légal pour améliorer la capacité administrative en assurant une application efficace et transparente des fonds publics. Le rapport affirme qu'améliorer « Ramo 33 » implique d'observer de plus près les formules et critères pour l'allocation des ressources, ainsi que d'appliquer les ressources aux niveaux étatique et

municipal de manière plus efficace. Le rapport souligne une série de recommandations pour atteindre ces objectifs, dont:

- Etablir des formules de distribution des ressources qui promeuvent la qualité et l'efficacité dans la distribution du service
- Récompenser les efforts de prélèvements des états et municipalités
- Aider les niveaux moins élevés de gouvernement à acquérir progressivement leur indépendance économique par rapport au gouvernement fédéral
- Offrir aux états et municipalités une plus grande flexibilité dans la détermination de l'utilisation des ressources
- Etablir des engagements concrets de la part des états et municipalités pour actualiser les cadres légal et institutionnel quant au domaine fiscal et aux responsabilités concernées, comme un pré requis pour recevoir et administrer des fonds fédéraux

Pour davantage d'information, contacter Laura Sour au CIDE à laura.sour@cide.edu.

Des groupes budgétaires indiens critiquent le budget 2004/2005 de l'Inde

Le nouveau gouvernement de l'Inde sous l'Alliance de l'Union Progressiste (UPA) a récemment rendu public son budget pour 2004/2005. L'évènement fait suite à une déclaration du gouvernement selon laquelle il suivrait un Programme Minimum Commun ayant pour objectif de générer une croissance économique de 7% à 8% par an afin d'augmenter l'emploi, permettre le bien-être des paysans, donner plus de place aux femmes et offrir une équité absolue.

Dans un discours devant le parlement, M.D. Mistry de l'ONG indienne DISHA a défié l'engagement du gouvernement à respecter ces principes dans ce nouveau budget. Selon DISHA, pas plus de 11.2% du budget sont consacrés au secteur social, alors que la défense reçoit 13% à 14% des allocations et que les remboursements d'intérêt représentent 28% à 29%. Pourtant, le ministre des finances a insisté sur les politiques en faveur des pauvres dans les points importants du budget, à propos desquels Mistry a déclaré délibérément qu'ils distorsionnent les chiffres actuels du budget.

En fait, M. Mistry a déclaré que le budget 2004/2005 était similaire aux budgets des dix dernières années dans leur échec pour adopter des priorités politiques afin de combattre la pauvreté.

Le Centre pour le Budget et la Responsabilisation Gouvernementale (CBGA) a également fortement critiqué le budget 2004/2005, et notamment les fossés énormes entre les promesses du gouvernement dans son discours sur le budget et les allocations budgétaires actuelles. Les fossés les plus significatifs concernent les secteurs de l'éducation et de la santé. Malgré l'assurance dans le discours sur le budget que les revenus issus d'une nouvelle taxe seraient consacrés entièrement à l'universalisation de l'éducation primaire et à un programme de distribution de déjeuners à l'école, le financement de ces projets n'a pas augmenté du tout depuis le budget intérimaire 2004/2005. Dans le secteur de la santé, l'histoire est similaire: malgré une promesse dans le discours du ministre des finances, il n'est pas fait mention dans le budget du plan proposé d'assurance de santé pour les pauvres.

Pour en savoir plus sur les groupes budgétaires en Inde, aller sur:
<http://www.internationalbudget.org/groups/india.htm>.

Nouveauté dans la bibliothèque de l'IBP

Nouvelle allocation pour le traitement ARV: une analyse du budget national 2004/2005 depuis la perspective du VIH/SIDA

Par Alison Hickey, Idasa

Ce rapport offre une évaluation initiale du cadre de financement établi dans le budget 2004/2005 de l'Afrique du sud comme réponse du gouvernement au VIH/SIDA. Il examine les nouvelles allocations pour le programme de traitement anti-rétroviral (ARV), ainsi que d'autres subventions conditionnelles pour lutter contre le virus. Etant donné que le budget contient une augmentation de 134% des financements pour les programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans les départements provinciaux de la santé, les provinces seront sous pression pour fournir des résultats.

Le rapport analyse la part des financements ARV pour chaque province, le critère utilisé dans la répartition des fonds, et les questions budgétaires essentielles liées au nouveau flux de financements destiné au traitement ARV. La mise en place de cet important programme sera à l'origine de défis pour les relations fiscales intergouvernementales et la capacité provinciale qui devront se manifester si le programme se réalise. Le rapport compare également les augmentations des allocations au VIH/SIDA au budget national dans son entier et aux dépenses dans le secteur de la santé en général.

Annonces

ATELIER DE L'IBP A BANDUNG, EN INDONESIE

L'IBP organisera un atelier introductif sur le travail sur les budgets appliqués à Bandung, en Indonésie, du 1^{er} au 3 décembre 2004. L'événement de trois jours offrira une vue d'ensemble de la budgétisation appliquée, en donnant aux participants le sens de l'importance du travail budgétaire appliqué ainsi qu'une liste d'opportunités en cours dans ce champ. Nous mentionnerons également plusieurs organisations qui réalisent un travail de qualité dans ce domaine. Les participants des ateliers antérieurs ont considéré que cet atelier offrait une opportunité utile pour explorer ce champ d'étude en expansion et rencontrer des gens du monde entier aux intérêts similaires. Le séminaire est destiné au nouveau personnel des groupes budgétaires déjà existants, ainsi qu'aux managers d'organisations qui veulent s'engager sur la voie du travail budgétaire. Les participants doivent eux-mêmes financer leur déplacement jusqu'à Bandung, l'IBP offrira le logement et la plupart des repas. Les places sont limitées.

Pour davantage d'information, contacter Jim St. George à stgeorge@cbpp.org.

PROGRAMME DE DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Le programme sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC), "The Third Global Linking and Learning Program," aura lieu à Alcochete, au Portugal, du 1^{er} au 10 décembre 2004. Le programme est organisé par le Forum asiatique pour les droits de l'homme et le développement, le programme "International Human Rights Internship Program," le réseau

international pour les droits économiques, sociaux et culturels (ESCR-Net) et "Dignity International," avec le support de NOVIB, Oxfam Pays-Bas, et le ministère des affaires étrangères de la Finlande.

L'objectif général du programme est de renforcer la connaissance et les capacités de ceux qui travaillent pour aider les personnes vivant dans la pauvreté extrême, à travers l'adoption d'une structure sur les droits de l'homme, et construire ainsi la capacité de mouvements de base pour promouvoir et défendre les DESC de base.

Pour plus de détails, aller sur <http://dignity.3pontos.net/doc/2004califorapplicationfinal.doc>. Les candidatures doivent être envoyées à "Dignity International" au plus tard le 15 août 2004, soit par email à applications@dignityinternational.org, soit par fax: + 351 21 08 8 400, soit par voie postale à Dignity International, Vivenda Metta, Avenida do Canto di Pinheiro, P-2890-154, Alcochete, Portugal.